

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne  
Nombre des conseillers élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

**Séance du 13 avril 2015**

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

**Membres présents :**

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF, Alexandre  
SCHOTT, Daniel BARRAL

**Absents excusés avec pouvoir**

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

**Absente non excusée**

Madame Nathalie PFALZGRAF

**Secrétaire de séance :**

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 1 : Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur le Maire expose conformément à l'article L 2125-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

**Entendu** les explications du Maire,

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Désigne Madame Laurence VILAIN**, secrétaire de la séance du Conseil Municipal du  
13 avril 2015

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
**de Strasbourg-Campagne**  
Nombre des conseillers élus  
19  
Conseillers en fonction :  
19  
Conseillers présents :  
17

**Séance du 13 avril 2015**

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

**Membres présents :**

**Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER**

**Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF, Alexandre  
SCHOTT, Daniel BARRAL**

**Absents excusés avec pouvoir**

**J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF**

**Absente non excusée**

**Madame Nathalie PFALZGRAF**

**Secrétaire de séance :**

**Madame Laurence VILAIN**

**Assistée de Monsieur Francis CLAD**

**POINT N° 2 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09 février 2015**

Monsieur le Maire résume le compte rendu de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 09 février 2015 et dont les conseillers municipaux ont été destinataires.

Aucune observation n'ayant été formulée,

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité

Ont signé tous les membres présents

Pour copie conforme

Mittelhausbergen, le 14 avril 2015

Le Maire

B. EGLES

épartement  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

19  
Conseillers en fonction :

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

19  
Conseillers présents :  
17

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 3 : Compte administratif 2014**

Il appartient au Conseil Municipal d'examiner le compte administratif comparativement avec le compte de gestion établi par le trésorier.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-31, L 2122-21 ;  
L 2343-1 et R 2342-1 - D. 2342-12

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 03 février 2014 approuvant le Budget Primitif 2014

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 03 novembre 2014 approuvant le Budget Supplémentaire 2014

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances réunie en date du 01 avril 2015

Le Maire expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2014

**Entendu les** explications de Monsieur le Maire,

**Conformément** à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule « *Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* »

Le Conseil municipal à l'unanimité élit Monsieur Jean-Luc JAEGER, Président de séance

**Le Maire ayant quitté la séance** et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JAEGER,

Après en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

Après examen du compte administratif de l'exercice 2014 établi par Monsieur le Maire

**Adopte** le compte administratif de l'année 2014 arrêté comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

**1 025 836,20 €**

**RECETTES**

**1 291 718,56 €**

Résultat de fonctionnement 2014	265 882,36 €
Résultat reporté N -1	59 099,55 €
Intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire :	<u>2 241,98 €</u>
Résultat cumulé de clôture	<b>327 223,89 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

198 866 ,65 €

**RECETTES**

418 701,43 €

Résultat de d'investissement 2014	219 834,78 €
Résultat reporté N-1	142 787,89 €
Intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire :	<u>28,18 €</u>
Résultat cumulé de clôture	362 650,85 €

Excédent global cumulé 2014  
327 223,89 + 362 650,85 = **689 874,74 €**

*Nota bene : les intégrations de résultat par opération d'ordre non budgétaire proviennent d'un solde de trésorerie reversé à la Commune suite à la dissolution d'un syndicat intercommunal, le SICAMAS*

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-  
Campagne

**Séance du 13 avril 2015**

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

**Membres présents :**

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L.  
VILAIN,

N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n°  
3

M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

**Absents excusés avec pouvoir**

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

**Absente non excusée**

Madame Nathalie PFALZGRAF

**Secrétaire de séance :**

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 4 : COMPTE DE GESTION DU TRESORIER DE L'EXERCICE 2014**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10,

Monsieur le Maire précise que le trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin comme la loi lui en fait l'obligation

**Après** s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2014, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers.

**Après** avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

**Après** s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres des recettes émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Statuant sur l'ensemble des opérations du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité**

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

**B. EGLES**

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

Point n° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire expose qu'au point n° 3 de la séance du 13 avril 2015, le Conseil Municipal a constaté les résultats du compte administratif 2014 en section de fonctionnement et en section d'investissement.

La section de fonctionnement présente un excédent de : **327 223,89 €**

**Entendu** les explications du Maire,

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Décide** d'affecter l'excédent de fonctionnement de **327 223, 89 €** comme suit :

- Section d'investissement Article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour un montant de : **250 000 €**
- Report en section de fonctionnement au compte 002 – résultat reporté – soit : **77 223,89 €**

Ont signé tous les membres présents,  
pour copie conforme

Mittelhausbergen, le 13 avril 2015

Le Maire  
B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers

élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 6 : Personnel : création d'emplois saisonniers**

- **a) Services techniques**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que traditionnellement la saison estivale est la période de nombreuses manifestations publiques, des travaux à réaliser hors temps scolaire et d'interventions multiples sur les espaces publics qui mobilisent les services techniques souvent au-delà de leurs moyens qu'il convenait dès lors de renforcer ponctuellement l'équipe technique par l'embauche d'agents contractuels selon les besoins.

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Décide** de créer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe non titulaire vacataire à temps complet de 35 heures à compter du 01 juillet 2015, de fixer la rémunération sur la base de l'échelon 1 de ce grade.

**Autorise** le Maire à pourvoir à cet emploi selon les besoins de service

Ont signé tous les membres présents

Pour copie conforme

Mittelhausbergen, le 14 avril 2015

Le Maire

B. EGLES



Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Nombre des conseillers

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

élus

Membres présents :

19

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Conseillers en fonction :

19

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3

Conseillers présents :

17

M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 6 : Personnel : création d'emplois saisonniers**

- **b) Services administratifs**

Monsieur le Maire expose que pour pallier à une insuffisance momentanée de personnel administratif, durant la période estivale il est opportun de créer un emploi d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe non titulaire temporaire à temps complet de 35 heures dans le cadre contractuel.

Entendu les explications du Maire

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**

**A l'unanimité**

**Décide** de créer un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire vacataire à compter du 01 juin 2015, de fixer la rémunération sur la base de l'échelon 1 de ce grade.

**Autorise** le Maire à pourvoir à cet emploi selon les besoins de service

Ont signé tous les membres présents

Pour copie conforme

Mittelhausbergen, le 14 avril 2015

Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

Point n° 7 : Subventions collèges

**b) Collège Paul-Emile VICTOR à Mundolsheim**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention concernant des voyages scolaires émanant du collège Paul-Emile VICTOR de Mundolsheim a été adressée en Mairie.

**Entendu** les explications du Maire

**Considérant** que le collège Paul-Emile VICTOR est le collège de secteur de la commune de Mittelhausbergen ainsi que le nombre d'élèves scolarisés dans cet établissement,

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Décide** d'octroyer un montant de 100 € au Collège Paul-Emile VICTOIR de Mundolsheim pour les voyages scolaires concernant l'année scolaire 2014/2015

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

Point n° 7 : Subventions collèges

a) Association sportive du collège de la Souffel à Pfulgriesheim.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'EPS du collège certains élèves se sont distingués par leur performance en obtenant plusieurs titres départementaux et académiques en athlétisme et ont participé au championnat de France à Clermont-Ferrand du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2015

**Vu** la demande de subvention transmise par l'association sportive du collège de la Souffel à Pfulgriesheim qui sollicite la commune pour les frais de déplacement des élèves au championnat de France d'athlétisme à Clermont-Ferrand du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2015

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité**

**Décide** d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € à l'Association Sportive du collège de la Souffel à Pfulgriesheim aux frais de déplacement au championnat de France d'athlétisme à Clermont-Ferrand pour développer les aptitudes de compétition de jeunes espoirs locaux

Ont signé tous les membres présents

Pour copie conforme

Mittelhausbergen, le 14 avril 2015

Le Maire

B. EGLES

**Point n° 7 : Subventions collèges**

**a) Collège de la Souffel : Association sportive du collège de la Souffel à Pfulgriesheim**

Monsieur le Maire expose que le collège de la Souffel à Plulgriesheim a adressé une demande de subvention à la Mairie concernant le championnat de France en athlétisme qui s'est déroulé à Clermont Ferrand du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2015.

Une élève de la commune s'est distinguée au lancer du poids et l'équipe des sauteurs est devenue Championne de France 2015, l'équipe des coureurs de 50 m haies a terminé 9<sup>ème</sup> de leur compétition sur 30, l'équipe des lanceurs de poids a terminé 16<sup>ème</sup> de leur compétition sur 30 équipes. Les frais se sont élevés à 200 € par élève.

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**

**A**

**Décide** d'octroyer une subvention de 200 € à l'association sportive du collège de la Souffel à Pfulgriesheim.

**b) Collège Paul-Emile VICTOR à MUNDOLSHEIM**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention émanant du collège Paul-Emile VICTOR de Mundolsheim est parvenue en Mairie.

Un élève de la commune est concerné par le voyage scolaire à PREMANON qui s'est déroulé du 16 mars 2015 au 20 mars 2015.

*(Renseignements pris auprès des autres communes : les communes de Lampertheim et d'Oberhausbergen versent au collège lors de voyage scolaire 5 € par jour et par enfant en l'occurrence 3 x 5 € = 15 €*

*La commune de Niederhausbergen verse chaque année une subvention forfaitaire de 650 € quel que soit le voyage et le nombre d'enfants concernés.)*

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal**

**A**

**Décide** .....une subvention de..... Au collège Paul-Emile VICTOR à Mundolsheim

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 8 : Construction des ateliers municipaux**

**Achat du terrain : section 8 parcelle 2/35 - 8 ares**

Monsieur le Maire informe que dans le programme de construction du nouvel atelier municipal la commune de Mittelhausbergen se doit d'acquérir l'immeuble propriété de la Fondation le Refuge Etablissement le FREIHOF- Foyer Valentin FRITSCH - cadastré : Section 8 parcelle 2/35 d'une contenance de 8 ares.

Les services des domaines en date du 02 octobre 2014 ont évalué le terrain au prix de 17 501 €/are,

La commune de Mittelhausbergen a proposé de compléter l'offre d'une indemnité représentative de réemploi de 1 249 € soit 18 750 € de l'are et un montant global de 8 x 18 750 € = 150 000 € frais de notaire en sus.

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité**

**Décide** d'acquérir l'immeuble propriété de la Fondation le Refuge Etablissement le FREIHOF-Foyer Valentin FRITSCH - cadastré : Section 8 parcelle 2/35 d'une contenance de 8 ares au prix de 18 750 € de l'are soit un total de 150 000 € frais de notaire en sus.

**Vote** le crédit nécessaire

**Charge** le Maire de la signature de l'acte de mutation à intervenir par devant Maître Frédérique MATHIEU 147 rte Mittelhausbergen, 67200 STRASBOURG

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015

Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers

élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

**Membres présents :**

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

**Absents excusés avec pouvoir**

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

**Absente non excusée**

Madame Nathalie PFALZGRAF

**Secrétaire de séance :**

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 9 : Contrat de maîtrise d'œuvre : construction d'un atelier communal**

Monsieur le Maire expose aux membres présents que dans le cadre de la construction de l'atelier municipal, il appartient au Conseil Municipal de contractualiser un contrat d'architecte au titre de la maîtrise d'œuvre.

Quatre cabinets d'architecture ont été consultés pour la désignation d'un maître d'œuvre.

L'atelier d'architecture BRUCKERT Taux d'honoraire de 13 %

ARCHICUB Schiltigheim Taux d'honoraire de 14 %

BRUCKER Sylvia – Strasbourg Taux d'honoraire de 12 %

Cabinet Marc THOMAS – Brumath Taux d'honoraire de 11 %

**Entendu** les explications du Maire

**Considérant** les taux d'honoraires proposés et les références des cabinets d'architecture consultés,

**Vu** le taux d'honoraire moins disant proposé par le Cabinet Marc Thomas et le références architecturales,

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Décide** d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Marc THOMAS,

**Autorise** le Maire à déposer le dossier de permis de construire au nom de la commune de Mittelhausbergen

**Vote** le crédit nécessaire

## Annexe

### TABLEAU DES MISSIONS ET REPARTITION DES HONORAIRES COMMUNE DE MITTELHAUSBERGEN / CONSTRUCTION DU NOUVEL ATELIER COMMUNAL

Taux de rémunération mission complète  
ESTIMATION DU COUT PREVISIONNEL TRAVAUX

11,00 %  
505 000,00 €

HONORAIRES								
ELEMENTS	% DE REMUNERATION	MONTANT TOTAL H.T.	REPARTITION PAR CO TRAITANT € HT					
			Part %	Marc THOMAS	Part %	BE Structures	Part %	BE Fluides
AVP	2,81%	14 165,25 €	90,00%	12 748,73 €	4,00%	566,61 €	6,00%	849,92 €
PRO	2,55%	12 887,60 €	66,00%	8 505,82 €	6,00%	773,26 €	28,00%	3 608,53 €
EXE + VISA	1,10%	5 555,00 €	15,00%	833,25 €	70,00%	3 888,50 €	15,00%	833,25 €
ACT	0,70%	3 555,20 €	95,00%	3 377,44 €	0,00%	0,00 €	5,00%	177,76 €
DET	2,30%	11 609,95 €	90,00%	10 448,96 €	0,00%	0,00 €	10,00%	1 161,00 €
OPC	1,10%	5 555,00 €	100,00%	5 555,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
AOR + DOE	0,44%	2 222,00 €	90,00%	1 999,80 €	0,00%	0,00 €	10,00%	222,20 €
<b>Total 1</b>		<b>55 550,00€</b>	<b>78,25%</b>	<b>43 468,99 €</b>	<b>9,41%</b>	<b>5 228,37 €</b>	<b>12,34%</b>	<b>6 852,65 €</b>

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

B. EGLES



Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 10 : Régularisations foncières – Acquisition par l’Eurométropole de parcelles de voirie restées inscrites au Livre Foncier comme étant propriété de personnes physiques ou morales.**

Conformément à l'article 5211.57 du CGCT et conformément à la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale, le Conseil Municipal de Mittelhausbergen est amené à donner son avis sur le projet de délibération de la Communauté Urbaine de Strasbourg qui sera présenté en séance communautaire le vendredi 22 mai 2015 ou le jeudi 25 juin 2015

**Délibération de la Commission Permanente du Conseil de l’Eurométropole de Strasbourg  
du vendredi 22 mai ou du jeudi 25 juin 2015**

**Régularisations foncières – Acquisition par l’Eurométropole de parcelles de voirie restées inscrites au Livre Foncier comme étant propriété de personnes physiques ou morales.**

L’examen de la situation foncière des voiries de l’Eurométropole a révélé que des parcelles aménagées en voirie depuis plusieurs années sont restées inscrites au Livre Foncier au nom de riverains ou d’aménageurs.

Afin d’assainir la situation foncière du réseau viaire de l’Eurométropole, des négociations ont été engagées avec certains titulaires de droits en cause, qui ont accédé aux propositions de régularisations présentées par la collectivité.

Aussi, il est proposé à la Commission permanente d’approuver les acquisitions des emprises foncières concernées. Ces transactions ont été consenties moyennant un euro symbolique.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission permanente  
vu l'avis du Conseil Municipal  
de Mittelhausbergen en date du 13 avril 2015  
après en avoir délibéré*

*approuve*

**les acquisitions de terrains à incorporer dans la voirie publique de l'Eurométropole**

***Voies aménagées avec l'accord des propriétaires dont le transfert de propriété reste à régulariser.  
Les parcelles sises ci-après seront acquises, à l'euro symbolique, en plein accord avec les  
propriétaires.***

**A MITTELHAUSBERGEN**

**Rue de Strasbourg**

*Section 6 n° 652/54 avec 1,11 are, Lieu-dit : Rue de Strasbourg, terre  
Propriété de la société ICADE PROMOTIO*

*autorise*

*le Président ou son représentant à signer les actes de transfert de propriété respectifs et tous les actes  
concourant à l'exécution de la présente délibération*

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Emet** un avis favorable .à la délibération de la Commission Permanente du Conseil de  
l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 22 mai ou du jeudi 25 juin 2015

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

B. EGLES

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE de MITTELHAUSBERGEN  
Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

Séance du 13 avril 2015

Nombre des conseillers  
élus

19

Conseillers en fonction :

19

Conseillers présents :

17

Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents :

Mesdames : N. OSSWALD, C. HIGI, B. FORLER, L. VILAIN,  
N. GIEGEL, I. CORPART – E. KLEIN - M. MEYER

Messieurs : C. MULLER, JL JAEGER, B. HIRSCH point n° 3  
M. BECKENDORF, L. SCHNEIDER - H.P.GANGLOFF,  
Alexandre SCHOTT, Daniel BARRAL

Absents excusés avec pouvoir

J.L. CHERIOUX pouvoir à Monsieur H.P. GANGLOFF

Absente non excusée

Madame Nathalie PFALZGRAF

Secrétaire de séance :

Madame Laurence VILAIN

Assistée de Monsieur Francis CLAD

**Point n° 11 : CREATION D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (R.P.I.) :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis quelques mois, les communes de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen ont engagé avec les deux Inspecteurs de l'Education Nationale concernés : Madame Nadine BASTIEN de la circonscription de Strasbourg 8 et Monsieur Brice SCHOEBEL de la circonscription de Strasbourg 5, une réflexion pour la constitution d'un RPI composé des classes bilingues et monolingues maternelles et élémentaires. Un courrier cosigné par les deux Maires a été adressé à Madame Michèle WELTZER, Directrice académique de l'Education Nationale à Strasbourg pour l'informer de la volonté des deux communes de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dès la rentrée de septembre 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intérêt à réaliser, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) entre les communes de Mittelhausbergen et Oberhausbergen afin de garantir la présence des élèves tant en classes bilingues que monolingues sur le territoire de nos deux communes. Les modalités de création et de financement feront l'objet d'une convention qui sera conclue entre les communes de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen.

**Considérant** la volonté de l'inspection académique d'apporter son soutien au projet pédagogique dont l'objet est la pérennité et le renforcement d'un enseignement moderne tourné vers l'apprentissage d'une langue étrangère.

**Entendu** les explications du Maire

**Après** en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité**

**Emet un avis favorable** à la création d'un R.P.I. entre les communes de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen dès la rentrée scolaire de 2015 et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Ont signé tous les membres présents  
Pour copie conforme  
Mittelhausbergen, le 14 avril 2015  
Le Maire

**B. EGLES**